

Une association pour **ré-agir** au féminin

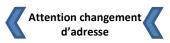
"Il n'est nullement question de faire gouverner la société par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas mieux gouvernée par les hommes et par les femmes."

John STUART MILL

CAFÉ REGARDS DE FEMMES

Restaurant L'esprit Bistrot

79 rue Garibaldi – Lyon 6eme – Tél. : 04 72 37 24 27



Jeudi 29 novembre 2018, 19h45 - 23h

Que cache le sigle GPA ? Grossesse pour autrui ? Grossesse pour argent ? Grossesse pour abandon ? Gestation par autrui ?...

Grande témoin : **Anne-Yvonne Le Dain,** députée de l'Hérault de 2012 à 2017, ingénieure agronome, docteure en sciences de la terre, membre du Collectif pour le respect de la personne

Avec Anne-Yvonne Le Dain, nous allons nous interroger sur le vocabulaire de celles et ceux qui voudraient banaliser la location du ventre des femmes pendant neuf mois, nuit et jour, ainsi que sur l'achat de bébés.

Pourquoi parler de gestation et non de grossesse ? Est-ce altruiste de répondre à la demande d'un marché ? Pourquoi parler d'indemnisation de la mère dite « porteuse » plutôt que d'achat et de vente d'un bébé ? Les désirs des uns peuvent-ils justifier l'exploitation du corps d'autres êtres humains ?

L'expression « enfants fantômes » concerne les 60 millions d'enfants qui naissent dans le monde chaque année sans être déclarés à la naissance. Les bébés nés par substitution de maternité ont un état civil. S'agitil tout simplement de nier la filiation maternelle et de ne reconnaître que la filiation paternelle ?

Ces questions et bien d'autres se posent. Quid du développement et de l'influence du milieu utérin pendant la grossesse ? Pourquoi une transaction financière pour acheter un être humain, illicite en droit français, pourrait-elle être reconnue ensuite par nos juridictions ?

Qu'en est-il de la dignité d'une femme réduite à l'état d'instrument de procréation au service d'autrui et de la dignité de l'enfant ainsi « commandé » ?

ou Catherine 06 83 44 60 63

RESERVATION CAFE « REGARDS DE FEMMES » jeudi 29 novembre 2018

NOM : _____ PRENOM : _____

(En cas de règlement groupé, merci de mentionner les noms des différent.e.s participant.e.s)

Dîner-débat (plat + dessert) : 20 € pour les adhérent-e-s, 10 € pour les étudiant-e-s

22 € pour les « pas encore-adhérent-e-s »

Nombre de réservations _____X 20 €, soit _____€

X 22 €, soit _____€

Réservation: Regards de femmes 33 rue Bossuet 69006 Lyon, cafe.rdf69@orange.fr

X 10 €

Règlement par chèque avant le 26 novembre à l'ordre de **Regards de Femmes**, 33 rue Bossuet – 69006 LYON *(En cas d'annulation, merci de nous prévenir, afin de pouvoir vous rembourser le repas)*